



Frais d'attestation de remboursement de pret

Par **TONI**, le **17/10/2008** à **10:27**

J'ai demandé une attestation de remboursement anticipé de prêt bancaire à ma banquière pour prouver que j'avais bien rembourser mon prêt afin de concrétiser mon prêt pour achat immobilier.
Elle me dit pas de problème je la demanderai.
Je me retrouve avec 16 € de frais d'attestation alors que l'attestation comporte mon nom de famille écrit de 2 façons différentes, pas de signature ni de nom de la personne qui traite votre dossier.
Mon prêt est remboursé le 01/10/08 et on me prélève en + des frais d'intérêts alors que mon échéance est au 30 de chaque mois.
J'ai relu mes conditions générales de prêt et il n'est stipulé aucun frais supplémentaires.
Ma conseillère dit qu'elle ne peut rien faire et qu'elle n'était pas au courant de ces frais.
Je veux récupérer cette somme, j'ai même fait un courrier recommandé avec AR avec tous les justificatifs prouvant leur abus.
La banque de France m'a dit que les établissements prennent des frais si l'on est fiché mais ce n'est pas mon cas.
Que faut-il que je fasse ? Existe-t-il un article ou un moyen de me faire remboursé ?